

Nancy, le 3 mai 2017

Ouverture de la polyclinique Thur Doller sur le site hospitalier de Thann le 9 mai 2017

Six mois après la suspension des urgences sur le site hospitalier de Thann, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est et le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) annoncent l'ouverture de la polyclinique Thur Doller, un centre de soins non programmés, à compter du 9 mai 2017. Ce dispositif est destiné à assurer une prise en charge durable et sécurisée, en réponse aux besoins réels de la population en matière de soins de premiers recours.

Cette ouverture s'inscrit dans le cadre de la suspension de fonctionnement du service des urgences de Thann en vigueur depuis le 7 novembre 2016 et fait suite aux travaux de coopération menés par le comité de pilotage associant l'ARS Grand Est, le GHRMSA, les élus du territoire concerné ainsi que les représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), du SAMU et des médecins libéraux.

La polyclinique fonctionnera 7 jours sur 7, en journée, sur une amplitude de 12h d'ouverture au public (8h30-20h30). Les usagers pourront s'y rendre de façon spontanée, sur orientation de leur médecin traitant ou suite à une régulation par le SAMU-Centre 15.

Elle assurera des soins non programmés pour des malades dont le pronostic vital n'est pas engagé mais pouvant difficilement être pris en charge dans un cabinet de médecine générale ambulatoire. Il s'agit des soins de petite chirurgie (plaies, entorses, fractures, pathologie de la sphère ORL), de la prise en charge des malaises sans caractère de gravité, des examens préalables aux hospitalisations dans le secteur médical de l'hôpital de Thann. Bénéficiant de locaux dédiés et équipés précédemment pour le service des urgences, elle s'appuiera sur un plateau technique de radiologie et de biologie adapté.

L'équipe de médecins constituée à l'ouverture de la polyclinique associe des compétences de praticien urgentiste et de médecin généraliste. Elle a vocation à s'étoffer dans les mois à venir, le GHRMSA poursuivant sa politique de recrutement pour conforter la stabilité de l'équipe. D'autres professionnels (infirmiers, aides-soignants, manipulateurs en radiologie, agents d'accueil et secrétaires) contribueront au fonctionnement de la polyclinique.

Il est rappelé qu'en cas de suspicion d'urgence vitale (notamment si on craint un AVC ou un infarctus), il convient d'appeler le 15. Les urgences vitales continueront à être prises en charge par le site de Mulhouse et les autres sites autorisés en médecine d'urgence, comme elles l'étaient déjà avant la suspension du service des urgences de Thann.

Une démarche partenariale

Le fonctionnement prévu de la polyclinique repose sur une démarche partenariale. **Le projet médical est co-construit entre les médecins généralistes du territoire, la maison médicale de garde (MMG) de Thann et l'hôpital.** La polyclinique s'inscrit dans une logique de prise en charge graduée des urgences et soins non programmés au sein du GHRMSA, en coordination avec le service des urgences du site de Mulhouse. Par ailleurs, la polyclinique fonctionnera en lien avec les activités présentes sur le site : service de médecine, chirurgie, gynécologie et maternité, consultations spécialisées sur rendez-vous (médecine, dermatologie, gastro-entérologie, diabétologie, chirurgie etc...).

S'agissant d'un dispositif expérimental, le comité de pilotage se réunira à nouveau à l'automne afin de partager le bilan des premiers mois d'activité de la polyclinique.

Les membres du comité de pilotage soulignent la mobilisation de tous les acteurs dans la gestion de la suspension : le SAMU 68, le service des urgences du GHRMSA à Mulhouse et les autres sites d'urgences publics et privés du territoire, la polyclinique de Pfastatt, les transporteurs sanitaires, les médecins libéraux. La collaboration rapprochée avec le SDIS, qui s'est organisé pendant toute la période pour assurer un renfort de ses effecteurs, a été saluée.

La dynamique de collaboration entre la médecine de ville et l'hôpital dans le cadre de cette opération et l'implication de l'ensemble des acteurs, associant étroitement les élus du territoire, a permis de co-construire ce dispositif visant à apporter une réponse adaptée au besoin de proximité de prise en charge de la population.

Contact presse

GHRMSA

Direction Générale
03.89.64.79.04

Contact presse

ARS Grand Est

Marie-Hélène FELLRATH
03.88.76.79.19
ars-grandest-communication@ars.sante.fr